

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

Le Carrousel

MAI – JUIN – JUILLET

« La réussite, c'est d'obtenir ce que vous désirez, le bonheur, c'est de désirer ce que vous avez. » -

Le 18 mai 2022

SALON DES CRÉATEURS

➔ **SAMEDI LE 21 MAI DE 11 H À 19 H**

➔ **DIMANCHE LE 22 MAI DE 10 H À 16 H**

24 artistes et artisans de chez-nous.

Poteries, aquarelles, bijoux, toiles, lampes, rondins, vitraux, livres, tissage, tasses et encore plus à la salle Multifonctionnelle de Caplan.

Nouveautés : 7 kiosques agroalimentaires et portraitiste sur place!

PRIX EXCELAN 2022

Vous connaissez une personne, un groupe ou un organisme de notre municipalité qui se démarque par son implication en loisirs, en sport ou dans la vie communautaire ?

Communiquez avec nous afin que nous puissions souligner ses actions lors de la cérémonie des Prix ExcÉlan qui aura lieu le 10 juin.

Table des matières

Mot du maire.....	2
Offres d'emploi	3-4
Nouveaux arrivants	5
Fert vert clignotant	5
Conseils du printemps	5
Concours de photos	6
Économie d'eau potable	6
Relais pour la vie	6
Inter-Gvm	7

FÊTE NATIONALE

C'est avec enthousiasme que l'OTJ en collaboration avec la Municipalité vous invite à venir célébrer la fête Nationale à la plage de la Rivière le 23 juin prochain. Il y aura un **immense feu de joie, un service de bar et des feux d'artifices.**



Une soirée rassembleuse tout en musique mettant **en vedette le groupe « Les Bocs »!**

Activité gratuite pour le plaisir de tous !

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Notre belle et dynamique équipe a le plaisir d'accueillir 2 nouveaux employés. Il s'agit de M. Pierre-Paul Bujold préposé à l'entretien ménager et responsable des préparations des salles lors des locations et M. Benoit Drapeau au poste de coordonnateurs des loisirs. Benoit détient une belle expérience dans l'organisation d'événements. N'hésitez pas à communiquer avec lui pour toutes questions au sujet des loisirs au poste 2 ou à l'adresse de messagerie : loisirs@municipalitecaplan.com.

Bienvenue dans l'équipe!

Bibliothèque	7
Les Amis de la Baie	7
Camp de jour	8
Club des 50 ans et plus	9
Membres de soutien	9
La Mélézière	10
Soccer	10
Dossiers des élus	10
Avis public assemblée publique	11

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs projets en cours vont se poursuivre à Caplan. Que ce soit les travaux au havre de pêche ou le terrain de soccer et aussi très certainement la recherche d'un candidat pour combler le poste de direction générale à la Municipalité.

Nous savons que la fonction de directeur général est une fonction complexe, mais combien captivante. Soyez rassuré à l'effet que nous travaillons assidument pour pouvoir combler le poste le plus rapidement possible et que nous y mettons les efforts. Le marché de l'emploi est en changement et nous devons être innovants pour démontrer le poste de façon attractive. Plusieurs municipalités sont confrontées à ce défi, mais, en ce qui nous concerne, on espère régulariser la situation rapidement.

En ce qui concerne le havre de pêche, l'entrepreneur devrait terminer les travaux vers le mois de juin. Sur le même site, il y aura, par la suite, des travaux pour le chemin de fer. Le secteur sera encore une fois accessible de façon très limitée. Pour la Municipalité de Caplan, cet été permettra de voir si le site nouvellement rénové s'ensable ou non. Cela a un impact important pour le développement éventuel de ce secteur. Pour cette année, il n'est pas envisagé de faire la réservation d'espaces ou de réaliser des activités à cet endroit pour les raisons nommées précédemment.

Pour le terrain de soccer, celui-ci devrait se terminer cette année ; il reste le terrassement à finaliser. Nous avons bien hâte d'accueillir les joueurs sur les nouveaux terrains et l'éclairage nouvellement renouvelé.

Nous planifions toujours faire une journée porte ouverte pour la population pour la visite caserne-garage. Des modalités administratives sont à valider, mais vous serez informé dès que la date sera connue.

La politique familiale et MADA connaîtront leurs conclusions d'ici le mois de juin. Cela nous permettra de mettre en place des projets qui sont soulevés par ces personnes. Le processus est très rigoureux, et je crois que plusieurs personnes se sont exprimées sur les besoins à combler. Ce dossier vous sera aussi présenté lorsque nous en aurons les conclusions.

Nous travaillons aussi sur le budget participatif, suivez-nous sur Facebook et sur le site internet de la Municipalité afin de connaître les modalités pour déposer un projet ; nous sommes curieux de vous entendre et savoir ce que la population désire réaliser comme projet. Plus de détails seront connus ultérieurement.

Les données municipales pour le projet d'assainissement des eaux sont maintenant transmises au Gouvernement. Nous croyons pouvoir recevoir un suivi dans les prochains mois afin que nous puissions avancer ce projet ... enfin nous l'espérons.

Le maire,

Lise Castilloux



OFFRES D'EMPLOI

DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E

Tu rêves d'accéder à un poste de responsabilités sans compromettre ta vie personnelle? Voici ta chance! Avec un horaire de 35 à 40 heures de travail par semaine et une foule d'avantages plus intéressants les uns que les autres, tu pourras te réaliser sur le plan professionnel tout en profitant de ce qui est important pour toi. En plus, nous t'offrons toute la formation nécessaire, répartie sur plusieurs mois, pour te permettre d'apprendre le métier, tranquillement. Tu veux en savoir davantage sur ce travail unique et sur les conditions offertes? Lis ce qui suit!

En tant que directeur ou directrice général(e), tu devras t'assurer du bon fonctionnement de la Municipalité. Tu travailleras sous l'autorité du Conseil municipal, tout en lui apportant tes recommandations. C'est un travail sur mesure pour toi si tu aimes jouer un rôle d'intermédiaire, être polyvalent(e) dans des tâches de gestion et participer activement au dynamisme de notre Municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer l'embauche et la supervision des ressources humaines
- S'assurer d'une bonne communication entre le Conseil, le personnel, les organismes et les citoyens
- Collaborer avec la mairesse et avec le Conseil municipal sur les tous les dossiers de la Municipalité, leur faire des recommandations, les soutenir dans leurs responsabilités
- Effectuer la gestion budgétaire et la gestion matérielle
- Préparer, présenter et assurer le suivi des programmes et projets de la Municipalité
- Agir selon les demandes du Conseil

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou universitaire en comptabilité et gestion, administration ou domaine connexe
- Compétences en lien avec la gestion de ressources humaines (écoute, empathie, diplomatie, etc.)
- Esprit d'analyse, bon jugement, leadership
- Sens de l'organisation, professionnalisme, curiosité
- Esprit d'équipe, bon sens de la communication
- Expérience en gestion, un atout

AVANTAGES ET CONDITIONS

- Salaire de base entre 65 000 \$ et 75 000 \$/année
- Horaire de 35 à 40 heures par semaine: du temps pour toi, ta famille, tes loisirs
- Flexibilité dans les horaires
- Possibilité de télétravail occasionnel
- Minimum de 3 semaines de vacances annuelles
- 13 congés fériés, banque de 5 congés mobiles et de 5 congés maladie
- REER collectif avec contribution de l'employeur à 6 %, après 6 mois en fonction
- Assurances collectives (70 % assumé par l'employeur), après 3 mois en fonction
- Cellulaire fourni par l'employeur
- Formations et accompagnement sur mesure pour toi

Tu crois que tu as ce qu'il faut? Tu crois en ton potentiel? Fais parvenir ton CV accompagné d'une lettre de motivation à Marie-Ève Maltais, Consultante RH, au info@rh2o.ca.

OUVRIER-MANŒUVRE AUX LOISIRS

PRINCIPALES TÂCHES : Travaux manuels de réparation, d'entretien, de rénovation et de peinture aux infrastructures récréotouristiques, inspection hebdomadaire des jeux, plages, bâtiments et sentiers, arrosage des fleurs, collaborer avec l'ouvrier-manœuvre aux loisirs (permanent) pour des travaux d'entretien paysager, de plantation d'arbres ou autre, supporter les activités et événements en effectuant le montage et démontage des infrastructures, procéder à différents travaux mineurs de menuiserie, de plomberie et d'électricité selon les compétences de l'employé, au besoin, faire l'entretien des blocs sanitaires à la halte routière, à la plage et au Marigot, rapporter tous bris ou dommage, lorsque constatés, effectuer toutes autres tâches connexes jugées nécessaires par son supérieur.

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES : Bonne capacité à travailler en équipe; bonne forme physique; débrouillardise et autonomie (permis de conduire).

HORAIRE DE TRAVAIL : 40 h/semaine

DÉBUT DE L'EMPLOI : 30 mai 2022

DURÉE DE L'EMPLOI : 13 semaines

SALAIRE : Selon la politique salariale en vigueur

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur candidature à Benoit Drapeau, coordonnateur des loisirs, par courriel au : loisirs@municipalitecaplan.com **avant le vendredi 20 mai 2022 à 16 h.**

Pour plus de précisions sur l'emploi, veuillez nous rejoindre au 418 388-2075 poste 2. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

PRÉPOSÉ.E À LA NEIGIÈRE – EMPLOI D'ÉTÉ

Une belle opportunité de profiter de l'été à la plage, tout en travaillant et en rencontrant des gens heureux d'être là, à bénéficier du soleil et de la mer ... tout comme toi ! Ça te parle ? Postule !

PRINCIPALES TÂCHES : Service à la clientèle, gestion du coin-collation, location des kayaks et planches à rame, entretien du site et ménage des blocs sanitaires.

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES : Aptitudes élevées pour le service à la clientèle, bonne forme physique (manipulation de kayaks et SUP), dynamisme, débrouillardise et autonomie.



HORAIRE DE TRAVAIL : Environ 30 h/semaine

DURÉE DE L'EMPLOI : Du 22 juin au 14 août 2022

SALAIRE : 14.25 \$ / heure

Les étudiants intéressés à postuler doivent faire parvenir leur candidature à Benoit Drapeau, coordonnateur des loisirs, par courriel au loisirs@municipalitecaplan.com d'ici vendredi le 3 juin 2022 à 16 h.

Pour plus de précisions sur l'emploi, veuillez nous rejoindre au 418 388-2075 poste 2. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 1^{er} avril dernier, la Municipalité de Caplan accueillait les nouveaux résidents installés à Caplan au cours des 2 dernières années.

À ce goûter-rencontre, les nouveaux arrivants se sont vus souhaiter la bienvenue par les membres du Conseil municipal, les employés de la Municipalité et des représentants d'organismes. Cette rencontre a permis aux invités de découvrir d'avantage leur nouveau village, ses attraits, ses services et ses commerces.

À tous les nouveaux citoyens de Caplan, nous souhaitons la BIENVENUE chez nous!

FEU VERT CLIGNOTANT DANS UN VÉHICULE CONDUIT PAR UN POMPIER

Depuis le 1^{er} avril 2021, le Règlement sur le feu vert clignotant est en vigueur au Québec. Ce règlement prévoit la possibilité pour les pompiers utilisant leur véhicule personnel d'installer un feu de courtoisie afin d'être plus visibles sur la route en situation d'urgence. Il fait suite au projet pilote qui a été mené par le ministère de la Sécurité publique de 2015 à 2020.

UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT

En cas d'appel provenant d'un service de sécurité incendie, le pompier autorisé à utiliser le feu vert clignotant peut l'actionner lorsqu'il **se dirige vers la caserne ou le lieu d'une intervention à l'aide de son véhicule personnel**. Le feu vert clignotant permet aux autres usagers de la route de repérer le pompier et de faire preuve de courtoisie à son égard. De plus, le pompier peut, si la situation permet de le faire de façon sécuritaire et que les circonstances l'exigent, circuler sur l'accotement et immobiliser son véhicule à tout endroit. Pour ce faire, la sécurité des autres usagers de la route ne doit pas être



compromise.

CONSEILS DU PRINTEMPS

TONTE PELOUSE

Lors de la tonte de votre pelouse, nous vous suggérons de diminuer la chute de gazon près des rues ou les routes afin d'assurer la sécurité des passants et de conserver les voies publiques propres.

NETTOYAGE FOSSÉS

La Municipalité vous invite à ramasser les déchets aux alentours de votre propriété tout en respectant les directives de la sécurité publique. Si chacun collabore, nous contribuerons ensemble à un milieu plus attrayant et accueillant.

CHIENS

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent avoir leur chien en laisse lorsqu'il circule avec vous dans les rues, routes et endroits publics. Aussi, nous vous informons que les chiens sont interdits à la plage aménagée de la Rivière en tout temps. Il est toutefois permis de les promener aux autres plages de la Municipalité. De plus, nous vous demandons de vous munir de sacs afin de ramasser les excréments de votre chien lors de vos promenades.

Le Carrousel



**VIOLENCE
CONJUGALE
1800 363-9010**



Le Carrousel

CONCOURS DE PHOTOS / CALENDRIER MUNICIPAL 2022

Nous vous invitons à participer au concours de photos. Celles-ci serviront à préparer le prochain calendrier municipal. Envoyez-nous vos photos par courriel : developpement@municipalitecaplan.com ou les faire imprimer et les apporter directement au bureau municipal.

Vous avez **jusqu'au 29 août 2022** pour nous apporter ou transférer vos photographies en respectant les critères de sélection suivants :

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

1. **Paysages ou bâtiments** dans un décor représentatif et de différentes saisons;
2. Les photos doivent être prises **dans les limites de la municipalité**;
3. Les photos représentant des **personnes identifiables ne seront pas considérées**;
4. Format de cadre **horizontal seulement** : 5 x 7;

Pour les photographies choisies, nous aurons besoin du fichier électronique (nous fournir votre adresse courriel si possible). Les photos remises en format papier seront conservées jusqu'au moment de l'impression du calendrier et elles pourront être récupérées au bureau municipal par leur propriétaire.

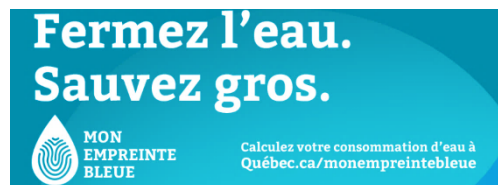
LES GAGNANTS SE MÉRITERONT LES PRIX SUIVANTS : 1^{ER} PRIX 100 \$, 2^E PRIX 75 \$ ET 3^E PRIX 50 \$

DROIT DE REPRODUCTION : L'organisation se réserve le droit de publier toutes les photos présentées, sans autre consentement de l'auteur.

Pour des informations à ce sujet ou sur la procédure pour l'envoi de fichiers numériques, n'hésitez pas à communiquer avec Nadine Arsenault, agente de développement au 418-388-2075 poste 6.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE :

Une bonne partie de l'eau consommée lors de nos activités courantes est tout simplement gaspillée. La Municipalité de Caplan demande à la population de porter une attention spéciale à la consommation d'eau surtout en ce qui concerne le lavage d'autos et d'entrées, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, etc.



Vous pouvez vérifier sur le site Internet de la Municipalité les règlements # 182-2010 et 194-2011 définissant les normes (périodes d'arrosage, remplissage de piscine, lavage d'auto, etc.) à suivre pour l'économie d'eau potable.

Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau municipal pour plus d'information à ce sujet au 418-388-2075.

RELAIS POUR LA VIE

Le Relais pour la Vie vise à célébrer les survivants du cancer, à rendre hommage aux êtres chers touchés par le cancer et à lutter ensemble afin d'éliminer cette terrible maladie.

Cette année, la marche sera le 11 juin de midi à minuit à la Pointe Taylor de New Richmond.



Soyons généreux!

Le Carrousel

INTER-GYM

À l'occasion de notre 6^e anniversaire, nous vous offrons une promotion du 2 au 31 mai 2022.

Prenez note que l'horaire des bénévoles sera modifié pour la période estivale. Ils seront sur place les mardis de 9 h à 11 h et 18 h à 20 h, jeudis de 18 h à 20 h et samedi de 10 h à 12 h. Il sera toutefois possible de prendre rendez-vous à l'extérieur de ces périodes.

Le centre d'entraînement est situé au 34-B, boul. Perron Ouest.

Facebook :  Inter-Gym Caplan



	1 SEM	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	12 MOIS
	25 \$	60 \$	150 \$	220 \$	330 \$

4 MOIS 280 \$

L'abonnement annuel est offert au coût de 280\$, une économie de 50\$!

À l'achat d'un abonnement de 3 mois, obtenez 1 mois supplémentaire d'abonnement gratuit!

INTER GYM CAPLAN
34-B, boul. Perron Ouest

Pour faire l'achat d'un abonnement :

- Vous présenter à l'Inter-Gym selon l'horaire des bénévoles;
- Prendre rendez-vous via notre page Facebook « Inter-gym Caplan ».

Horaire des bénévoles

Lundi	18h à 20h
Mardi	9h à 11h 18h à 20h
Mercredi	19h à 21h
Jeudi	18h à 20h
Samedi	10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE

Enfin le beau temps ! Profitons-en pour s'asseoir dehors et faire un peu de lecture.

Nous avons en main plusieurs séries d'époques telles que « La vie avant tout » de Michel Langlois et « Places des Érables » de Louise Tremblay D'Essiambre.

Nous avons un bel inventaire de romans d'amour, d'aventures et de suspenses ainsi qu'une collection pour les plus petits.



Dès la fin juin, la bibliothèque ne sera ouverte que le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 pour la période estivale.

Je vous souhaite un bel été et de belles lectures.

Bella Barriault

LES AMIS DE LA BAIE

« Les Amis de la Baie » ainsi nommé depuis le 24 septembre 2018, a fait ses débuts en 1972 sous le nom de « Richelieu ».

Ce groupe se retrouve à l'occasion pour un souper animé, parfois même avec un

conférencier. Les rencontres habituelles se font aux 2 semaines de

l'automne au printemps. Chaque année, nous organisons l'activité du Père Noël pour les enfants de Caplan et des environs.

Nous aimerions avoir de nouveaux membres pour assurer notre fraternité et la continuité de notre club. Venez nous rencontrer. Bienvenue à tous !

Responsable : Jérôme Poirier 581 363-1020.

GUIDE DES LOISIRS

Le service des loisirs travaille actuellement à la réalisation du prochain Guide des loisirs. Nous sommes toujours à la recherche d'offres d'activités diversifiées et intéressantes.

Vous possédez de l'expertise pour offrir des cours, ateliers ou formation ? Vous aimeriez offrir des activités de loisirs (sport, culture, art, pleine air, etc.) dans notre municipalité ? Communiquez sans tarder avec Benoit Drapeau 418 388-2075 poste 2 afin d'évaluer les possibilités à cet effet !

Le Carrousel

La Municipalité souhaite rappeler aux résidents de Caplan et ses environs l'interdiction de jeter des ordures hors d'un véhicule, de jeter ou de laisser des ordures, du compost et des déchets aux abords d'un chemin public.



CAMP DE JOUR – LE CAMPLINOT

À nouveau cette année, les inscriptions au camp de jour estival municipal Le Camplinôt s'effectueront **en ligne**, et ce, **du mardi 17 mai à midi au vendredi 20 mai à midi**. La priorité sera donnée aux premiers enfants inscrits. Tous les détails figureront sur le site Web de la Municipalité de Caplan (www.municipalitecaplan.com) ainsi que sur la page Facebook « **Le Camplinôt de Caplan** ».

Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée après le 20 mai 2022 à midi. Toutefois, juste avant le début du camp de jour et uniquement s'il y a de la disponibilité, il sera possible d'ajouter des semaines supplémentaires de présence pour votre enfant ayant déjà obtenu sa place au camp.



FONCTIONNEMENT POUR LE PAIEMENT

Premier versement (50 %) : Lorsque vous aurez reçu par courriel la confirmation que votre enfant a bel et bien sa place au camp, vous aurez jusqu'au **vendredi 3 juin 2022** pour nous faire parvenir le premier versement de 50 % du coût total pour l'été, ce qui officialisera et terminera le processus d'inscription. Le **deuxième versement (50 % restant)** sera dû **au plus tard le vendredi 15 juillet 2022**.

Le paiement par virement envoyé à l'OTJ de Caplan sera priorisé. Vous pourrez également apporter le paiement à l'hôtel de ville, soit en argent comptant ou par chèque à l'ordre de « OTJ de Caplan ». Aucun remboursement.

TARIFICATION (SANS SERVICE DE GARDE)

	Coût pour le 1 ^{er} enfant	Coût pour le 2 ^e enfant d'une même famille	Coût pour les autres enfants d'une même famille
À la semaine	75 \$	55 \$	45 \$
Tout l'été	430 \$	310 \$	250 \$

CLIENTÈLE : enfants de 5 ans (ou Maternelle 4 ans complétée) à 11 ans

HORAIRE : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 00

SERVICE DE GARDE : de 7 h 30 à 8 h 30 (bloc du matin) et de 16 h 00 à 17 h 00 (bloc du soir); coût de 5 \$/enfant/bloc/semaine

DURÉE : 6 semaines; du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022

INFORMATIONS : municipalitecaplan@gmail.com ou 418 388-2075 poste 2

Un document précisant **les règles de fonctionnement** du camp de jour sera disponible ultérieurement au www.municipalitecaplan.com.

OUVERTURE ET FERMETURE D'EAU

Si vous avez à fermer ou à ouvrir l'eau à votre propriété, vous devez faire appel aux employés de la voirie municipale au 418 388-2075 poste 8.



CLUB DES 50 ANS ET PLUS L'AMITIÉ

Bonjour à tous les membres,

Suite à l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2022, le conseil d'administration du Club des 50 ans et plus se compose de :

- ➔ Claudette Paquet, présidente
- ➔ Bella Barriault, secrétaire
- ➔ Suzanne Babin, trésorière
- ➔ Marielle Chicoine, administratrice

Comme vous pouvez le constater une nouvelle administratrice s'est jointe à l'équipe.

Lors de l'AGA une discussion a été engagée au fait qu'il n'y a que quatre participants présents. Une réflexion est nécessaire, est-il toujours opportun d'avoir un club des 50 ans et plus si les membres ne sont plus intéressés à s'investir et à participer aux activités et au développement du Club. Par contre on comprend que la pandémie et les mesures sanitaires n'ont pas aidé à la continuité des activités et aux rencontres des membres, mais, la réflexion est toujours de mise afin d'assurer la continuité du Club.

De nouvelles personnes avec de nouvelles idées ce serait rafraichissant n'est-ce pas? Alors bienvenue!

Aux personnes qui sont nouvellement arrivés à Caplan nous voulons vous informer qu'en étant membre de notre club, vous pouvez participer tout au cours de l'année aux activités disponibles.

Les Jeux des 50 ans et plus auront lieu dans l'Estran c'est-à-dire Sainte-Madeleine de la Rivière Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme les 16, 17, 18 et 19 juin 2022. Des billets sont présentement en vente dans différents commerces de Caplan pour le tirage d'une auto qui aura lieu lors de la tenue des Jeux. Il est important de nous encourager en achetant des billets car à chaque année, et ce, grâce à vous tous, le club reçoit une belle ristourne. Ce montant est toujours utilisé pour le bien-être des membres en achetant du matériel pour les différentes activités.

Le Conseil d'administration vous souhaite un bon été! Revenez-nous tous en excellente forme pour la prochaine année d'activités 2022-2023.

Bella Barriault, secrétaire

MEMBRES DE SOUTIEN

Vous êtes nombreux à soutenir l'OTJ en adhérant à la campagne annuelle des membres de soutien. Merci à tous les participants pour votre précieux soutien! Voici les gagnants des trois premiers mois de l'année 2022.



Janvier

- 150 \$: Valérie Dumont et Éric Poirier
- 125 \$: Mario Brière
- 75 \$: Éric Normandin

Février

- 150 \$: Pierre Babin et Martine Soucy
- 125 \$: Luc Audet et Jacinthe Bujold
- 75 \$: France St-Onge et Ghislain Bourque

Mars

- 150 \$: Sophie Chicoine et Israel Arsenault
- 125 \$: Brian Hodge
- 75 \$: Sylvie Audet

Avril

- 150 \$: Patricia et Gabriel Mercier
- 125 \$: Katalin Ferenczi et Antoine Dumais
- 75 \$: Louise Miousse et Daniel Babin

L'OTJ, dont le mandat est d'appuyer la pratique de loisirs sportifs, culturels et sociaux est fière d'apporter un soutien financier aux groupes, organismes et particuliers qui nous en font la demande et qui répondent aux critères. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour faire une demande ou pour plus de détails.

Le comité de l'OTJ

CENTRE PLEIN AIR LA MÉLÈZIÈRE



Le centre plein air la Mélézière remercie la Municipalité de Caplan pour son soutien annuel de 2 500 \$ et le remboursement des taxes municipales. Cet apport permet à notre organisme de supporter des dépenses régulières liées au bâtiment et à l'entretien des pistes. Ceci aide à offrir l'activité de ski de fond à la population de Caplan et ses environs. MERCI !!

Un merci aussi à la Municipalité de Saint-Alphonse qui a assuré le déneigement du terrain cet hiver. MERCI !!

L'assemblée générale annuelle de la Mélézière aura lieu le jeudi 19 mai 2022 à 19 h 30 au centre communautaire. Bienvenue à tous !

SOCCER

LA REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS SPORTIFS VA BON TRAIN!

En raison de la réfection des terrains de soccer qui est toujours en cours, la saison 2022 aura lieu sur les terrains de la Municipalité de St-Siméon. L'an prochain, les enfants pourront assurément jouer sur les nouveaux terrains de Caplan!



PRÉPARATION DE LA SAISON 2022

Le Club de soccer Adrenaline est à préparer la saison de soccer 2022. Il est d'ailleurs encore temps d'inscrire vos enfants en ligne. **La date limite pour les inscriptions a été fixée au 23 mai prochain**, et ce, tant pour la ligue locale que la ligue A. Visitez la page Facebook du Club de soccer Adrenaline pour tous les détails. Nous prévoyons faire une rencontre avec les parents fin mai, début juin. Les sujets traités seront nombreux : déroulement de la saison, les événements, le budget pour l'été 2022, etc., et bien sûr, répondre à vos questions. La date sera annoncée sur la page Facebook également.

Aussi, le Club a besoin de relève! Plusieurs bénévoles en sont à leur dernière année

d'implication. **Pour continuer à offrir du soccer à Caplan, il sera nécessaire que d'autres parents reprennent le flambeau.**

Membres du comité de bénévoles : Christian Barriault | Sindy Bernard | Geneviève Goulet | Johanne Michaud | Solange Parent

: Club soccer Adrenaline de Caplan

: Club de soccer Baie-des-Chaleurs

DOSSIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

LISE CASTILLOUX, MAIRE

Finances, budget, administration, eau potable, assainissement des eaux, développement économique et culturel, SDEIC (centre d'appels), OMH, pompiers, comité du 150^e, budget participatif, havre de pêche, régie intermunicipale matières résiduelles (substitut), support à tous les dossiers municipaux délégués

PAUL-ÉGIDE BOURDAGES, CONSEILLER NO.1

Urbanisme (CCU), havre de pêche, ressources humaines – convention de travail, développement économique, comité historique

JEAN-MARC MOSES, CONSEILLER NO. 2

Maire suppléant (jusqu'à en novembre 2022), SDEIC, service ambulanciers, bibliothèque, réception et comité nouveaux arrivants

SYLVAIN BOURQUE, CONSEILLER NO. 3

Pompiers (mâchoires de vie), havre de pêche, plan mesure d'urgence – Protection civile, service ambulanciers (substitut), budget participatif (critères + sélection)

MAUDE BRINCK-POIRIER, CONSEILLÈRE NO. 4

Loisirs et culture, MADA – Politique familiale eau potable, comité piscine

JOSHUA BURNS, CONSEILLER NO. 5

Ressources humaines – convention de travail, assainissement des eaux, havre de pêche (substitut), développement économique (substitut), budget participatif (critères + sélection)

JEAN-BERTRAND MOLLOY, CONSEILLER NO. 6

Le Carrousel

Voirie municipale comité gestion centre
communautaire, comité Régie intermunicipale
matières résiduelles, maison des jeunes.

AVIS PUBLIC

DE CONSULTATION ÉCRITE ET D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 310-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 213-2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 310-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 213-2013 de la Municipalité de Caplan

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal lors de la séance du 16 mai 2022, a déposé le projet de Règlement numéro 310-2022 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Caplan, tiendra une consultation écrite 15 jours suivant l'affichage du présent avis public ce, en conformité avec la Loi;

QUE ce 1^{er} projet de Règlement a pour objet et conséquence de créer, à partir de la zone à dominance Agricole (48-A), la zone à dominance Agricole 80-A ce, en permettant les usages 1001, 1002, 80, 81, 82, 83 et d'autoriser l'usage particulier 6375 « entreposage du mobilier et d'appareils ménagers, incluant les mini-entrepôts »;

QUE ce projet de Règlements vise les personnes habiles à voter de la zone concernée 48-A, ainsi que des zones contiguës suivantes : 16-RE, 17-M, 45-A, 46-A, 47-RU, 49-RE, 50-A, 59-AF et 60-RU;

QUE la plan de zonage, décrivant le territoire concerné par ce projet de Règlement, peut être consulté au bureau de la municipalité de Caplan, aux heures ordinaires de bureau;

QUE ce projet de Règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'IL sera possible de faire la consultation de ce 1^{er} projet de Règlement numéro 310-2022 au bureau de la municipalité de Caplan aux heures ordinaires de bureau et sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.municipalitecaplan.com ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante : 17, boul. Perron Est, Caplan (Qc) G0C 1H0.

QU'au cours de cette consultation écrite, la municipalité de Caplan pourra expliquer le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

QU'une assemblée publique suivant la consultation écrite de 15 jours et au cours de laquelle le maire expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra **les personnes qui désirent d'exprimer à son sujet aura lieu le 6 juin 2022, à compter de 20 h, à la salle Multifonctionnelle**, lieu de l'assemblée du Conseil.

Donné à Caplan, ce 17 mai 2022.



Céline Leblanc Méthot, greffière-trésorière adjointe

QU'EST-CE QUI SE PASSE À CAPLAN

MAI 2022						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2 Séance conseil	3	4		6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17 Inscription camp de jour - midi	18	19	20 Fin inscription camp de jour	21
22	23 Fête Patriotes – Bureau fermé	24	25	26	27	28
29	30	31	La collecte des ordures se fera une fois par semaine jusqu'au 29 septembre			

JUIN 2022						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3 Limite 1 ^{er} paiement camp de jour	4
5	6 Séance conseil	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19 Fête des pères	20	21 Horaire été biblio.	22	23	24 Fête Nationale – Bureau fermé	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2022						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1 Fête du Canada - Bureau fermé	2
3	4 Séance conseil	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15 Limite 2 ^e paiement camp de jour	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

La prochaine édition du journal communautaire, le Carrousel, paraîtra au début du mois août 2022. Vous pouvez faire parvenir vos articles avant le vendredi 29 juillet 2022.

Municipalité de Caplan

17, boul. Perron Est, C.P. 360, Caplan (Québec) G0C 1H0
T. 388-2075 | F. 388-2429 | C. caplan@globetrotter.net